

Bruxelles, le 28 février 2017
(OR. fr)

Dossier interinstitutionnel:
2015/0281 (COD)

6580/17
COR 1 REV 1

CODEC 251
DROIPEN 21
COPEN 55
JAI 162

NOTE POINT "I/A"

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Comité des représentants permanents/Conseil
Objet:	Projet de directive du Parlement européen et du Conseil relative à la lutte contre le terrorisme et remplaçant la décision-cadre 2002/475/JAI du Conseil et modifiant la décision 2005/671/JAI du Conseil - Adoption de l'acte législatif (AL + D)

A la page 2 du document ST 6580/17 INIT, paragraphe 4, le deuxième tiret doit se lire comme suit:

4. En conséquence, le Comité des représentants permanents est invité à confirmer son accord et à suggérer au Conseil:
- d'approuver la position du Parlement européen en point "A" de l'ordre du jour d'une prochaine session, telle qu'elle figure dans le document PE-CONS 53/16;
 - de décider d'inscrire au procès-verbal de cette session **la déclaration** figurant à l'addendum à la présente note.